



HAL
open science

Un ouvrage collectif en faveur du nécessaire pluralisme en économie politique

Jonathan Marie

► **To cite this version:**

Jonathan Marie. Un ouvrage collectif en faveur du nécessaire pluralisme en économie politique : À propos du Dictionnaire des conventions : autour des travaux d'Olivier Favereau (collectif). *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2017, <https://regulation.revues.org/12313>. 10.4000/regulation.12313 . hal-01574388

HAL Id: hal-01574388

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-01574388>

Submitted on 8 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un ouvrage collectif convaincant en faveur du nécessaire pluralisme en économie politique

À propos du Dictionnaire des conventions : autour des travaux d'Olivier Favereau (collectif)

Jonathan Marie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/regulation/12313>

DOI : 10.4000/regulation.12313

ISSN : 1957-7796

Éditeur

Association Recherche & Régulation

Référence électronique

Jonathan Marie, « Un ouvrage collectif convaincant en faveur du nécessaire pluralisme en économie politique », *Revue de la régulation* [En ligne], 21 | 1er semestre / Spring 2017, mis en ligne le 20 juin 2017, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/12313> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/regulation.12313>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.



Revue de la régulation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Un ouvrage collectif convaincant en faveur du nécessaire pluralisme en économie politique

À propos du Dictionnaire des conventions : autour des travaux d'Olivier Favereau (collectif)

Jonathan Marie

RÉFÉRENCE

Dictionnaire des conventions : autour des travaux d'Olivier Favereau, Ouvrage co-dirigé par Philippe Batifoulier, Franck Bessis, Ariane Ghirardello, Guillemette de Larquier et Delphine Remillon. Publié en mars 2016 aux Presses Universitaires du Septentrion, 296 pages

Introduction

- 1 Présenté en janvier 2016 à l'Université Paris X – Nanterre, *Le Dictionnaire des conventions* est un ouvrage véritablement collectif, chacun des 75 auteurs ne contribuant qu'à une seule entrée. Il a été rédigé en prévision du départ en retraite d'Olivier Favereau, l'un des co-fondateurs de l'école de l'Économie des Conventions (ÉC) aux côtés de François Eymard-Duvernet, Jean-Pierre Dupuy, André Orléan, Robert Salais ou Laurent Thévenot. Ce sont spécifiquement les travaux qu'Olivier Favereau a réalisés ou auxquels il a contribué qui ont initié et guidé le projet éditorial.
- 2 L'introduction au dictionnaire d'une dizaine de pages, proposée par les coordinateurs de l'ouvrage, offre au lecteur un bref et clair historique concernant la constitution de l'ÉC ainsi qu'une définition du terme Économie des Conventions. Si l'expression s'ancre véritablement dans la recherche en économie à partir de 1989 avec la parution d'un numéro spécial de la *Revue économique*¹, Olivier Favereau forge particulièrement la

signification du terme. Il estime que l'ÉC vise à proposer une « méthode générale d'approche des coordinations organisationnelles », un véritable « programme de recherche en sciences sociales² ». Au sein de l'ÉC, on cherche à dévoiler ce qui sous-tend les accords entre individus qui peuvent déboucher sur une pluralité de modes de coordination ; il n'y a pas de déterminisme. Par essence, ce programme de recherche a besoin de se nourrir des apports des différentes sciences sociales ou de mobiliser différents courants de pensée en économie. Les modalités de construction de valeurs partagées sont primordiales dans ce cadre de réflexion. Au sein de l'entrée *Valorisation* du dictionnaire, François Eymard-Duvernet³ distingue d'ailleurs deux modalités d'entrées possibles vers « l'Économie des conventions : une entrée cognitive, à partir de l'hypothèse de rationalité limitée ; une entrée éthique par l'introduction de valeurs (individuelles, on parlera d'éthique, ou collectives, on parlera de politique) dans la coordination ».

- 3 Avancée décisive selon ses promoteurs, dorénavant, grâce à l'ÉC il va être possible de penser l'économie à partir de l'entreprise, celle-ci étant évidemment le fruit de modalités organisationnelles et institutionnelles particulières.
- 4 Dès lors, pour penser l'entreprise et *in fine* saisir son rôle dans l'économie, on doit s'intéresser à l'ensemble de ses parties prenantes (voir par exemple l'entrée *Création collective : l'entreprise et l'épreuve du réalisme*), s'interroger sur la rationalité, le travail, les institutions comme sur les modalités et implications du financement de l'activité. La dimension politique des processus économiques ne peut être évacuée et doit mobiliser les réflexions ; l'originalité et la puissance de l'ÉC sont fondées sur ces caractéristiques.
- 5 Le dictionnaire a pu compter sur les contributions d'un grand nombre d'auteurs issus de diverses disciplines. Si les économistes conventionnalistes sont naturellement très présents, on remarque que des auteurs d'autres courants hétérodoxes ont participé (régulationnistes ou post-keynésiens notamment). L'ouvrage participe favorablement à la vivacité du dialogue entre chercheurs afin de promouvoir un nécessaire pluralisme théorique et méthodologique. Il témoigne par la même occasion des liens qui existent, s'institutionnalisent et donc se renforcent entre ces différents courants de recherche.
- 6 L'ouvrage contient 68 entrées, nourries par les contributions d'auteurs principalement français de diverses générations. Mais on pourra aussi relever les contributions de Michael Piore (pour l'entrée *Incitations financières*), de David Dequech (*Institutions*), de Junya Tatemi et Kenkichi Nagao (*Espace urbain et nouvel esprit du capitalisme*) ou de Rainer Diaz-Bone (*Diffusion : l'internationalisation de l'Économie des conventions*). Cette dernière attire l'attention sur un enjeu particulièrement important pour l'ÉC : si elle souligne son attractivité indéniable pour de nombreux chercheurs en sciences sociales, elle ne minimise pas les risques provoqués par une trop faible internationalisation de l'ÉC. La contribution appelle au développement et renforcement des réseaux scientifiques internationaux (notamment sur la base des réseaux existants mentionnés dans la note de bas de page n° 3, p. 79-80 ; le lecteur intéressé y trouvera des contacts potentiels) et à l'écriture ou la traduction en anglais des travaux. Et puisque l'internationalisation ne suppose pas uniquement le recours à l'anglais, signalons que Diaz-Bone a rédigé en allemand un ouvrage publié en 2015, consacré à la théorie des conventions⁴.
- 7 Ce dictionnaire collectif est une réalisation très encourageante : dorénavant structurés institutionnellement au sein de l'*Association Française d'Économie Politique*, les chercheurs français inscrits dans des courants hétérodoxes organisent la défense du pluralisme en

économie en France comme ils développent leur capacité à dialoguer scientifiquement (notamment à l'occasion du colloque annuel de l'association qui se déroule début juillet) ce qui favorise en retour leur volonté commune de diffuser les connaissances.

- 8 C'est cet objectif de diffusion des connaissances, de mise à disposition des avancées de la recherche, qui est poursuivi par le *Dictionnaire des conventions*. Cette mise à disposition de concepts théoriques non-mainstream est un enjeu important. Comme il est rappelé fort justement dans l'entrée « *Orthodoxie économique* », celle-ci interdit de traiter de certains thèmes ou de s'appuyer sur certaines méthodes. Le langage de l'économie est alors restreint, corseté ; c'est une langue morte. Or, une langue, pour ne pas mourir, doit s'enrichir constamment. Cela implique que ses locuteurs soient de plus en plus nombreux et qu'ils développent leur vocabulaire. Et pour connaître plus de mots et pouvoir les manier avec précision, rien de tel qu'un dictionnaire.

La volonté d'ancrer l'économie dans les sciences sociales

- 9 L'introduction nous rappelle qu'Olivier Favereau est un véritable universitaire, particulièrement actif tout au long de sa carrière dans les diverses missions confiées à un Professeur des Universités. S'il a été directeur de laboratoire et qu'il est aujourd'hui co-responsable du département de recherche Économie et Société du collège des Bernardins, il s'est aussi particulièrement investi dans ses activités pédagogiques. Ce professionnalisme était remarqué par les étudiants de deuxième année à Nanterre qui avaient la chance de suivre son cours de macroéconomie. L'enseignement était marqué par le pluralisme des théories et des auteurs présentés. Mais cette activité est aussi attestée à travers la constitution d'un DEA (diplôme qui correspond à un actuel M2 recherche) intitulé *Économie des institutions* qui ouvre en 1991, diplôme co-habilité par l'Université Paris X, par l'EHESS et par l'école Polytechnique. Preuve de son efficacité et de son attrait, cette formation a vu par la suite plus d'une trentaine de ses diplômés devenir enseignants-chercheurs.
- 10 Ne pas négliger les aspects pédagogiques liés à l'activité scientifique est une leçon parfaitement retenue par les coordinateurs du dictionnaire. Un des intérêts majeurs de celui-ci réside dans son accessibilité. D'abord, parce que par définition, on peut consulter sans ordre préétabli les entrées. Ensuite, parce que l'ensemble des articles est d'une lecture aisée pour un public intéressé. On ne peut que suggérer aux étudiants en sciences sociales, et donc aux étudiants en économie, de se procurer ou au moins de consulter le dictionnaire régulièrement.
- 11 La lecture de l'ouvrage va permettre aux lecteurs de se familiariser avec des concepts clés de l'hétérodoxie économique (par exemple celui de *chômage involontaire*), de s'initier aux concepts de l'ÉC ou de découvrir plus spécifiquement le traitement proposé par L'ÉC de certains thèmes (comme *rationalité procédurale* ou *pouvoir*). Certains articles mettent en perspective les enrichissements croisés et progressifs de diverses approches théoriques : ainsi, l'entrée consacrée à la *Théorie de la Régulation* rappelle les différences de paradigmes de ces deux courants théoriques français, mentionne certains des apports respectifs de l'ÉC et de la Théorie de la Régulation mais souligne surtout les phénomènes d'hybridation théorique qui sous-tendent l'enrichissement d'une économie politique hétérodoxe. Cette hybridation qu'on ne saurait caricaturer en

énonçant que la Théorie de la Régulation est une théorie macroéconomique pendant que l'ÉC serait microéconomique est aussi clairement énoncée dans l'entrée *Santé : l'évolution du système de santé. Entre régulation et conventions*.

- 12 Autre exemple d'apport croisé qui n'est pas oublié dans le dictionnaire : l'article *développement* rappelle que l'économie du développement a été nourrie par les institutionnalismes dès son émergence. Mais il révèle aussi les apports spécifiques de l'ÉC sur les analyses contemporaines d'économies dites en développement dès lors qu'on cherche à appréhender la pluralité des modes de coordination ou qu'on ne souhaite pas restreindre *a priori* les critères de performances.
- 13 Il n'est pas possible dans cette note de lecture de passer en revue l'ensemble des thématiques abordées. Néanmoins, il est clair que le *Dictionnaire des conventions* est un outil particulièrement utile. Pour tout étudiant qui serait frustré par un enseignement de l'économie qui lui apparaîtrait aride et déconnecté de la réalité, l'ouvrage indique une voie alternative à l'économie standard dont l'accès est facile et qui se révélera utile et bienvenue. Pour tout chercheur souhaitant retrouver les références comme les concepts clés de l'ÉC, ce dictionnaire de 295 pages sera aisément mobilisable.

L'accent porté sur l'entreprise

- 14 L'ÉC et plus précisément la pensée d'Olivier Favereau structure donc l'ouvrage. Mais de manière indirecte puisque lui-même n'y a pas collaboré.
- 15 Selon Favereau, l'économie des conventions est une méthode, un cadre théorique, qui doit permettre de renouer avec, sinon de dévoiler, le « projet radical » de Keynes. Dans cette veine, il est possible de considérer l'entreprise comme la figure cachée ou négligée de la pensée keynésienne. L'ÉC invite au développement d'une économie politique de l'entreprise.
- 16 Plusieurs entrées du dictionnaire, dont certaines déjà évoquées, sont logiquement consacrées à l'entreprise. Un article est spécifiquement tourné sur la place de l'entreprise dans l'ÉC (*Entreprise : L'entreprise dans la pensée d'Olivier Favereau : escamotage, retrouvailles*). Il revient sur la constitution d'une analyse de l'entreprise véritablement pluridisciplinaire, capable d'appréhender les mutations de ces structures, leurs dynamiques internes. Cette méthodologie se révèle radicalement différente et même incompatible avec la vision de l'entreprise traditionnellement employée par les économistes. Les apports de l'ÉC permettent de dépasser la vision réductrice de l'entreprise, vue comme une boîte noire ou un nœud de contrats établis rationnellement. L'entreprise est au contraire pensée et analysée dans sa dimension coopérative, collective et humaine. Et puisque ce cadre permet de penser la transformation de l'entreprise, il permet aussi de suggérer des réformes concernant les processus décisionnels en œuvre dans l'entreprise. Certaines des parties prenantes ont été trop largement affaiblies pendant la période de « grande déformation⁵ », offrant aujourd'hui un pouvoir exorbitant aux seuls actionnaires (voir l'entrée *Propriété de l'entreprise : l'entreprise est à nous*) ; ces caractéristiques sont incompatibles avec une économie de plein-emploi pour reprendre l'objectif keynésien.
- 17 Ces thématiques déclinées à partir du concept de grande déformation, sont aussi abordées par les entrées *Financiarisation et outils de gestion*, *Actionnaire : l'actionnaire est-il un créancier résiduel* ou *Dogme*. La lecture de celles-ci permet de réaliser combien le

cadre offert par l'ÉC, accueillant des arguments développés par des économistes mais aussi des juristes, sociologues ou gestionnaires, est susceptible de susciter l'émergence d'arguments et résultats contradictoires avec ceux de l'économie standard.

- 18 Ce dictionnaire offre donc une remarquable introduction aux concepts de l'ÉC et à ses résultats comme il permet au lecteur d'envisager la variété des domaines dans lesquelles ce cadre de réflexion peut être mobilisé (par exemple *Art, Hôpital ou Théâtre* pour évoquer des objets analysés qui ont leurs entrées dans le dictionnaire et que nous n'avons pas évoqués dans cette note). Les coordinateurs du dictionnaire l'expliquent dans l'introduction, 6 grands domaines d'investigation pouvant se recouper sont traités : rationalité et décision, entreprise, travail, vivre ensemble, interdisciplinarité et science économique.
- 19 On peut toutefois regretter que certains termes et concepts importants dans l'ÉC ou entrant dans le champ de l'économie politique hétérodoxe n'aient pas eu leurs définitions via une contribution spécifique, même s'ils peuvent être utilisés à de multiples reprises dans les articles. On pense notamment à coordination, coopération, conflit, compétition, compromis, équilibre ou marché. De la même façon, si Rawls ou Simon ont leurs entrées, Keynes est absent, alors qu'on sait combien sa pensée irrigue la théorie des conventions.
- 20 Ces quelques regrets sont bien maigres si on les met en regard de ce qui est présent et qui va inmanquablement susciter l'intérêt de lecteurs qui ne sont pas forcément familiers avec l'ÉC. De plus, ce dictionnaire pourra déclencher auprès d'un lectorat non-initié la volonté de consulter des ouvrages comme *L'Économie des conventions : méthodes et débats*, l'ouvrage collectif de 2 tomes, rédigé sous la direction de François Eymard-Duvernet et publié en 2006 à la Découverte.

Conclusion : une initiative importante qui en appelle d'autres

- 21 Ce dictionnaire concrétise une initiative importante et exemplaire. Le succès d'un tel projet éditorial original fournit un enseignement encourageant : les courants hétérodoxes n'ont pas disparu de la recherche en économie en France et ils développent constamment des cadres théoriques ouverts à l'ensemble des sciences sociales et permettant l'émergence de résultats originaux.
- 22 Au-delà, ce dictionnaire rappelle qu'il est tout à fait possible de penser l'Économie par l'humain. L'humanisme qui transparaît des travaux d'Olivier Favereau nourrit le dictionnaire ; ce n'est pas la moindre de ses réussites.
- 23 Enfin, parce que ce dictionnaire ne peut à lui seul permettre la diffusion des concepts, cadres d'analyse et résultats des recherches hétérodoxes, cette initiative en appelle d'autres. On ne peut qu'espérer que soient publiés dans les années à venir des manuels et dictionnaires mobilisant et divulguant, parmi d'autres exemples, les analyses régulationnistes, post-keynésiennes ou marxistes. Ces supports permettront en retour de faciliter leurs enseignements et de renforcer l'intérêt de jeunes chercheurs pour ces cadres théoriques.

NOTES

1. Voir *Revue économique*, vol. 40, n° 2, 1989.
 2. Ces passages, issus de travaux d'Olivier Favereau sont cités dans l'introduction au dictionnaire, p. 15. Voir Favereau, « Règle, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes », dans Orléan (dir.), *Analyse économique des conventions*, PUF, 1994 et Favereau, « L'économie des conventions (1^{re} partie) : Politique d'un programme de recherches en sciences sociales », *Actuel Marx*, n° 17, 1995.
 3. On ne peut que conseiller la lecture de l'hommage rendu par Olivier Favereau à François Eymard-Duvernet et à ses apports théoriques, *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 18, p. 5-12, 2017.
 4. « Die 'Économie des conventions'. Grundlagen und Entwicklungen der neuen französischen Wirtschaftssoziologie », Rainer Diaz-Bone, Springer, 2015.
 5. Voir « *Entreprises : la grande déformation* », Olivier Favereau, Collège des Bernardins – Parole et Silence, 2014.
-

AUTEUR

JONATHAN MARIE

Maître de conférences en sciences économiques, CEPN, université Paris 13,
jonathan.marie@univ-paris13.fr